

FLASH INFO

5 juillet 2022

INERTAM SE MOBILISE POUR LE TRAITEMENT DES TOITURES EN FIBROCIMENT DÉTRUITES PAR LA GRÊLE AVEC UNE OFFRE À PRIX COÛTANT

Les nombreux orages accompagnés d'averses de grêle intervenus récemment en France ont causé la destruction des toitures des logements, des hangars ou autres bâtiments administratifs. Le couvert endommagé est souvent composé d'amiante (fibrociment) et représente par conséquent un double risque, sanitaire et environnemental. En effet, l'amiante jusqu'alors lié par du ciment a été détérioré et inondé. En séchant, il se délie et se dissémine dans l'air sous forme de fibres devenant particulièrement dangereuses pour la santé des humains et leur environnement.

La multiplication des phénomènes météorologiques exceptionnels illustre la nécessité d'anticiper leurs conséquences et de respecter le principe de précaution. Aussi, il ne faudrait pas ajouter le traumatisme supplémentaire d'une catastrophe sanitaire à cette catastrophe météorologique. C'est pourquoi, il convient de choisir un traitement définitif pour les déchets afin de garantir la santé de tous et préserver l'environnement.

Filiale d'Europolasma, Inertam est la seule usine qui propose une solution de traitement propre, respectueuse de l'environnement et de la santé. Du fait de son ancrage en Nouvelle Aquitaine et par solidarité envers les sinistrés de ces orages, le Groupe Europolasma a décidé de bonifier son offre de traitement.

Ainsi, après en avoir discuté préalablement avec différents acteurs, collectivités et assureurs notamment, et afin de limiter l'impact des dommages causés tant en matière de santé que de pollution, Inertam met à disposition sa capacité de traitement et de vitrification d'amiante à prix coûtant.

Évidemment, cette offre est destinée à l'ensemble des sinistrés sans distinction de catégorie de bénéficiaire ou de localisation géographique.

Toute l'équipe commerciale d'Inertam se tient à la disposition des sinistrés et de leurs assureurs au **09.70.20.09.12** ou par mail à **commercial@inertam.com**.

Ensemble nous avons l'obligation de préserver la santé de nos enfants et des enfants de nos enfants dans un environnement que nous avons contribué à détériorer. Ensemble nous pouvons encore agir en adultes responsables.

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis 30 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0013514114-ALEUP/ LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Anne BORDERES – Responsable Communication

+ 33 (0) 556 497 000 - contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 - adugast@actus.fr